

Une rentrée chargée dans l'enseignement agricole

ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



Focus de l'enseignement agricole par notre fédération : UNSA éducation. Comme à l'Éducation Nationale, les collègues de l'Enseignement Agricole (EA) ont eu leur lot de rénovation, d'annonces présidentielles, et d'incertitude dans un contexte où le recrutement des élèves à l'entrée en lycées agricoles est toujours tendu et le pouvoir d'achat en berne.

Après une session d'examen où 91% des candidats (du CAPA au BTSA) ont obtenu leur diplôme, les établissements (publics et privés) de l'EA accueillent 154 000 élèves (de la 4^{ème} au BTSA), 43 000 apprentis (du CAPA au BTSA) et 16 400 étudiants dans le supérieur (ingénieurs agro, vétérinaires, paysagistes). Ces chiffres bruts méritent d'être affinés en particulier ceux de la formation initiale scolaire concurrencée par l'apprentissage, le cas est marquant en BTSA ; ce qui met en péril certaines classes.

La réforme de la voie professionnelle portée par Mme Grandjean ne se fera pas dans les lycées agricoles, hormis quelques aspects comme l'allocation aux PFMP ou encore le Pacte enseignant. Cette décision, validée par Matignon, va dans le sens des revendications des collègues du SEA-UNSA et des demandes du Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture (DGER = DGESCO) qui ont estimé que cette réforme n'avait pas lieu d'être car déjà en place pour partie dans l'EA depuis plusieurs années.

De plus les Bac Pro de l'Enseignement agricole intègrent à cette rentrée une rénovation majeure pour ce qui concerne les enseignements généraux. Toujours articulés en modules pluridisciplinaires, l'enseignement général est construit autour de blocs de compétences portant chacun une thématique en adéquation avec le monde actuel. Par exemple, les sciences sont mobilisées autour du développement durable, les disciplines littéraires débattent à l'ère de la mondialisation. La pédagogie de projet est toujours de mise avec deux axes l'un visant celui de l'élève l'autre une approche collective.

L'Enseignement agricole accueille de plus en plus d'apprenants à besoins particuliers auxquels les équipes s'efforcent de répondre avec les ressources disponibles. Même s'il faut reconnaître que le Ministère de l'Agriculture a mis les moyens dans ce domaine, le manque de formation est encore trop marquant pour répondre aux attentes des familles et la charge de travail pèse sur les équipes. Le problème du statut des AESH est toujours posé en particulier au niveau de la rémunération au regard de l'importance des missions confiées, de la précarisation des contrats face à des besoins permanents.

Publié le 28 septembre 2023 par notre fédération <https://www.unsa-educationJTBBJTBBJTBBaHR0cHMIM0EIMkYIMkZ3d3cudW5zYS1lZHVjYXRpb24uY29tJTJGYXJ0aWNs>